

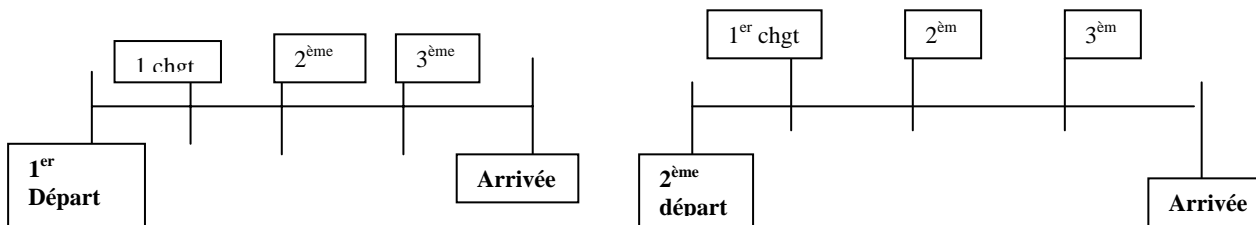
# Coupe d'Endurance Division 2

Date	Circuit	Appellation
31 Mars ☹	Lavelanet	2 X 2 h de Lavelanet
27 Mai	Le Mans	2 X 2h du Mans
28 Octobre	Mer	2 X 2 h de Mer
17 Novembre ☹	Valence	2 X 2 h de Valence

☹ Semi nocturne

Règlement sportif :

- Epreuves de 2 X 2 heures de course
- 3 heures d'essais libres
- 2 ou 4 pilotes
- 3 changements après chaque départ
- Engagement 210 €.



Règlement Technique :

- 1 Même règlement sportif et technique que l'Euro Endurance sauf particularité précisé à ce chapitre
- 2. Moteurs homologués CIK ou anciennes homologations, les nouveaux moteurs 2007 ne sont pas autorisés
- 3. 1 seul train de pneus SLICK (DUNLOP SL3)
- 4. Système de remplissage libre (sauf remplissage sous pression)

## Particularités

### Parc fermé :

A l'issue des 2 premières heures, les concurrents iront directement en parc fermé. Après les contrôles du poids, la mécanique est autorisée sauf le plein du réservoir d'essence est interdit.

3 minutes avant la fin de la 1<sup>ère</sup> course, les concurrents ne pourront plus rentrer dans leurs stands mais devront rentrer directement en parc fermé.

### Grilles de départ

La 1<sup>ère</sup> grille de départ sera en fonction des chronos tandis que la 2<sup>ème</sup> grille sera formée suivant l'ordre d'arrivée de la 1<sup>ère</sup> course.

### 2 courses séparées

La 2<sup>ème</sup> course repart de zéro puisque chaque 2 heures de course a son barème de point.

### Podium

Le podium est fait à l'issue du classement de la 2<sup>ème</sup> course (en tenue).

**ATTENTION** : Sans un minimum de 15 équipages, KMO pourra annuler l'épreuve concernée

**Organisation** : KMO, 91 Rue Parmentier, BP 202, 93103 Montreuil Cedex Au 01.48.58.90.90.